

Tasha Buchanan

Subject: Bill C-233, the No More Loopholes Act / le projet de loi C-233, la loi visant à éliminer les échappatoires

Attachments: Q and A Bill C-233 No More Loopholes Act E.pdf; Questions et réponses Projet de Loi C-233 loi visant à éliminer les échappatoires - F.pdf; Myths and Facts BillC233-E.pdf; Mythes et Faits Projet de loi C233-FR.pdf; Template letter of support-Bill C-233-E.docx; modèle de lettre de soutien-projet de loi c-233-F.docx

From: Kwan, Jenny - M.P. <Jenny.Kwan@parl.gc.ca>

Sent: Monday, December 8, 2025 1:41 PM

To: Kwan, Jenny - M.P. <Jenny.Kwan@parl.gc.ca>

Subject: Bill C-233, the No More Loopholes Act / le projet de loi C-233, la loi visant à éliminer les échappatoires

Dear elected officials,

I'm writing to share important information about Bill C-233 — the No More Loopholes Act — a Private Member's Bill that I introduced in the House of Commons in September, and to urge broad support for this legislation at Second Reading in late February 2026.

This bill takes a straightforward but essential step: it closes the longstanding loophole that allows Canadian-made arms, components, and military technologies to be exported to the United States without permits, risk assessments, or transparency. This bill is essential to stop Canadian arms from being used to violate human rights abroad. Having your municipality's endorsement would be important to me.

Bill C-233 brings Canada's export-control system in line with the rules we already apply to the rest of the world. It strengthens our compliance with the Arms Trade Treaty (ATT), which Canada adopted in 2019, and ensures we meet our legal and moral obligations to prevent Canadian goods from contributing to violations of human rights and international humanitarian law.

Today, most military goods sent from Canada to the U.S. require no permits and are not publicly reported. This is not a small technical gap — it represents the majority of Canada's arms-export volume. As a result, parts and components produced in Canada can be incorporated into larger weapons systems in the U.S. and then transferred to high-risk destinations, including places where civilians are already suffering devastating harm.

Bill C-233 addresses this by:

- Ending the blanket U.S. exemption so that **all** military exports, regardless of destination, undergo the same permit, risk-assessment, and accountability process.
- Clarifying that export controls apply to all military parts, components, and related technology.
- Preventing the use of broad "general export permits" for military items, ensuring proper case-by-case assessment.
- Requiring end-use certificates only when they meaningfully reduce the risk of violations such as war crimes.
- Mandating annual public reports on Canada's compliance with the ATT and the Export and Import Permits Act.
- Helping ensure Canada does not contribute — directly or indirectly — to human-rights abuses abroad.

These measures do **not** restrict production, innovation, or legitimate defence cooperation.

They do **not** interfere with military aid to Ukraine, which flows through a separate, streamlined Department of National Defence process.

They do **not** affect how the Canadian Armed Forces acquire equipment. And they do **not** undermine NATO cooperation — in fact, nearly all NATO members already apply the ATT uniformly.

Civil society organizations across the country support closing this loophole. Groups such as Oxfam, Project Ploughshares, Independent Jewish Voices, Arms Embargo Now, Canadians for a Just Peace in the Middle East,

LeadNow, and the Canadian Muslim Public Affairs Council have all emphasized that Canada cannot claim to uphold human rights while allowing most of its military exports to remain unreviewed and unreported.

This bill is fundamentally about transparency, accountability, and ensuring Canada's export-control system reflects our values, our treaty obligations, and our commitment to civilian protection. It is not a partisan issue — it is a matter of international law, human dignity, and responsible governance.

I am including a sample letter of support, and a fact sheet, for your reference.

I hope you will join in supporting Bill C-233 and helping to ensure that Canada's role in global arms transfers is consistent, principled, and accountable.

Sincerely,

Jenny Kwan
MP for Vancouver East

Chers collègues élus,

Je vous écris pour vous communiquer des informations importantes concernant le projet de loi C-233, qui vise à éliminer les lacunes de la Loi sur les licences d'exportation et d'importation; et, pour vous demander de soutenir largement ce projet de loi d'initiative parlementaire que j'ai présenté à la Chambre des communes en septembre lorsqu'il passera à l'étape de la deuxième lecture à la fin du mois de Février, 2026.

Ce projet de loi propose une mesure simple, mais essentielle: il vise à corriger une lacune de longue date qui permet l'exportation vers les États-Unis d'armes, de composants et de technologies militaires fabriqués au Canada sans permis, sans évaluation des risques et sans transparence. Cette loi est essentielle pour empêcher que les armes canadiennes ne soient utilisées pour violer les droits de la personne à l'étranger. L'appui de votre municipalité serait important pour moi.

Le projet de loi C-233 a pour effet d'harmoniser le système canadien de contrôle des exportations avec des règles que nous appliquons déjà au reste du monde. Il nous permet de mieux respecter le Traité sur le commerce des armes (TCA), que le Canada a signé en 2019, et de nous acquitter de nos obligations légales et morales d'empêcher que des biens canadiens ne contribuent à des violations des droits de la personne et du droit international humanitaire.

À l'heure actuelle, il n'est pas nécessaire d'obtenir un permis pour exporter la majeure partie des biens militaires du Canada vers les États-Unis, et cette information n'est pas rendue publique. On parle ici de la majeure partie du volume des exportations d'armes du Canada. En raison de cette grave lacune technique, les pièces et composants fabriqués au Canada peuvent être utilisés dans des systèmes d'armement plus importants aux États-Unis, puis acheminés vers des destinations à haut risque, notamment des régions où les civils sont déjà victimes de violences dévastatrices.

Pour corriger la situation, le projet de loi C-233 propose :

- de mettre fin à l'exemption générale accordée aux États-Unis, de manière à ce que **toutes** les exportations militaires, quelle que soit leur destination, soient soumises au même processus d'autorisation, d'évaluation des risques et de reddition de comptes;
- de préciser que les contrôles à l'exportation s'appliquent à toutes les pièces, composants et technologies connexes à usage militaire;
- d'empêcher l'utilisation de « permis d'exportation généraux » pour les marchandises militaires, garantissant ainsi une évaluation appropriée au cas par cas;
- d'exiger des certificats d'utilisation finale uniquement lorsqu'ils réduisent de manière significative le risque de violations telles que les crimes de guerre;
- de rendre obligatoire la publication de rapports annuels sur le respect par le Canada du TCA et de la Loi sur les licences d'exportation et d'importation;
- de garantir que le Canada ne contribue pas, directement ou indirectement, à des violations des droits de la personne à l'étranger.

Ces mesures **ne limitent pas** la production, l'innovation ou la coopération légitime en matière de défense.

Elles **ne gênent pas l'aide militaire à l'Ukraine**, qui passe par un processus distinct et simplifié établi par le ministère de la Défense nationale.

Elles **n'ont aucune incidence** sur la façon dont les Forces armées canadiennes acquièrent leur équipement. De plus, elles ne nuisent pas à la coopération avec l'OTAN — en fait, presque tous les membres de l'OTAN observent déjà le TCA de manière uniforme.

Les organisations de la société civile à l'échelle du pays sont favorables à l'élimination de cette lacune. De nombreux groupes, tels qu'OXFAM, Project Ploughshares, Voix juives indépendantes, Arms Embargo Now, Canadiens pour la justice et la paix au Moyen-Orient, LeadNow et le Conseil canadien des affaires publiques musulmanes ont tous fait valoir que le Canada ne peut pas prétendre défendre les droits de la personne alors que la plupart de ses exportations militaires ne font l'objet d'aucun examen ni rapport.

Ce projet de loi vise essentiellement à assurer la transparence et la reddition de comptes et à garantir que le système canadien de contrôle des exportations soit à la hauteur de nos valeurs, de nos obligations issues des traités et de notre engagement envers la protection des civils. Il ne s'agit pas d'une question partisane, mais bien d'une question de droit international, de dignité humaine et de gouvernance responsable.

Je joins à ce message une lettre modèle de soutien et une fiche d'information pour votre information.

J'espère que vous vous joindrez à nous et que vous mobiliserez vos alliés syndicaux et communautaires pour appuyer le projet de loi C-233 et contribuer à ce que le Canada joue un rôle cohérent, fondé sur des principes et responsable dans le cadre des transferts d'armes à l'échelle mondiale.

Je vous prie d'agrérer mes salutations distinguées,

Jenny Kwan
Députée, Vancouver-Est